

UNE MARCHANDISATION DE LA SOCIÉTÉ

Une remise en question du rôle des associations et de la nature même du travail social, mais pas que...

Présenté comme un simple mécanisme financier, le système des SIB n'est pas neutre. Non seulement, il constitue une nouvelle forme d'endettement de la collectivité (à des taux qui n'ont rien à voir avec ceux, proches de zéro, aujourd'hui pratiqués par les banques), mais si les investisseurs déterminent à la fois les actions à financer, les indicateurs de performance et les objectifs (chiffrés) à atteindre, quid de la doctrine même du travail social ? **Le travail social ne consiste pas à poser des rustines sur les dégâts du capitalisme. Il vise à l'émancipation des personnes vulnérables dans une société**

capable de reconnaître sa responsabilité dans la production d'inégalités et cherchant sans cesse à y remédier...

Un système de paiement au résultat. Il ne s'agit donc pas simplement de produire des prestations adaptées et rentables à une « cohorte » d'individus ayant des besoins particuliers, mais, partant de leurs ressources, de travailler « avec » eux au changement, dans une perspective de court et moyen terme, sans jamais être sûr, à l'avance, de la performance... C'est le prix de la solidarité en actes, que ne connaît pas le commerce. Si les acteurs de terrain (associations et pro-

À quoi servent les élus et la vie démocratique ?

Au-delà de l'escroquerie financière, les investissements à impact social posent des problèmes graves, qui remettent en question les missions de l'Etat, la nature du travail social et le rôle des associations. La mise en place des SIB pose en effet la question de la définition de l'intérêt général : si désormais c'est le secteur financier qui décide de soutenir une action sociale plutôt qu'une autre (tout en puisant dans les fonds publics, c'est-à-dire dans la poche du citoyen) selon la seule règle de la maximisation du profit et de la minimisation des risques, à quoi servent encore les élus et toute la

vie démocratique à laquelle contribuent les différents organes de la société civile



fessionnels) sont obligés de compter sur des financements de type SIB, avec mise en concurrence des « projets » et soumission absolue au diktat financier pour les « heureux élus » – en imposant un management *ad hoc* qui peut aller jusqu'à la mise en place d'un directeur financier dans la structure –, que reste-t-il de l'essence même de la vie associative ? Cette dernière repose, répétons-le, sur la capacité des citoyens à s'organiser eux-mêmes pour trouver, par eux-mêmes, des solutions innovantes à des problèmes qu'ils sont les seuls (ou les premiers) à identifier ? Dans un système de paiement au résultat appliqué au social, la notion de métier est niée et, avec elle, la dimension créative des acteurs de terrain.

Des exécutants de logiques financières.

On comprend mieux pourquoi le Plan d'action en faveur du travail social qui soutient l'ouverture du travail social aux investissements à impact social s'appuie sur une refonte des métiers du travail social¹ : la réflexion sur la pratique n'est plus considérée comme un élément central de la formation, il suffit de former les travailleurs sociaux à des fonctions de coordination ou à acquérir des compétences purement techniques, suivant le niveau de qualification.

En effet, plus besoin de métiers en tant qu'espaces d'autonomie, de socialisation et de responsabilité, puisqu'il s'agit pour les professionnels de ce secteur de devenir les exécutants de logiques financières qui imposent une « rationalisation » de l'action. Pour les usagers également, la relation avec les professionnels du social change de nature : plus question d'une rencontre avec l'autre, plus question d'être considéré comme un citoyen protégé par la collectivité, mais bel et bien de devenir une marchandise.

(1) cf. *Défendre les métiers sociaux* – Le Monde du 23 juin 2015 et *Redéfinissons une doctrine du social*, Jean-Sébastien Alix – *Actualités sociales hebdomadaires* du 26 février 2016.



En toute logique, hélas !

Même dotée d'un visage « solidaire », la mécanique néolibérale ne quitte jamais ses fondamentaux : haro sur l'État (et la démocratie), haro sur les capacités des citoyens à s'organiser eux-mêmes, haro sur toutes celles et ceux qui œuvrent à la transformation de la société dans une optique de justice, d'égalité et de fraternité, du bien commun et de l'intérêt général.

Non seulement il faut refuser de s'engager dans la voie des SIB, mais les rescrits fiscaux opaques, les optimisations et évasions fiscales doivent cesser.

L'avenir n'est pas dans la financiarisation du social mais dans l'instauration de nouvelles formes de relations entre associations et autorités publiques, reposant sur une coconstruction réelle, l'indépendance des structures et le respect des métiers.